



Votre Agence :

AG AGRI GRAMAT
11 AVENUE GAMBETTA
46500 GRAMAT

Votre Conseillère :

VIOLAINE VEYSSIERE
viola.veyssiere@bpoc.fr
Tél : 05 65 33 20 80

EARL GALAGRI
LIEU DIT LE PECH
46300 PAYRIGNAC

Votre récapitulatif annuel des frais de découvert prélevés en 2023

Dans un souci de transparence de l'information tarifaire et selon la réglementation en vigueur, ce relevé récapitule les frais liés au fonctionnement de votre compte n° 05321767946 à découvert et comptabilisés au cours de l'année écoulée. Ces frais ont déjà été prélevés et ne feront l'objet d'aucun autre prélèvement.

NATURE DES FRAIS	NOMBRE	MONTANT
INTERETS DEBITEURS SUR FACILITE DE CAISSE / DECOUVERT AUTORISE ET NON AUTORISE		
Intérêts débiteurs	5	63,01 €
COMMISSION DE DECOUVERT NON AUTORISE OU DE DEPASSEMENT DE DECOUVERT AUTORISE		
Commission de dépassement	4	3,26 €
TOTAL		66,27 €

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.**

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires
en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités
utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

